

Direction départementale des territoires et de la mer

Fraternité

POINT INFORMATION

Rouen, le 6 septembre 2022

Service Prévention Éducation aux Risques et Gestion de Crise





Bureau Sécurité Routière et Transports **Exceptionnels**

Pont de Tancarville

Circulation interdite aux transports exceptionnels

Un incendie a eu lieu le 2 septembre 2022 sur le pont de Tancarville. Afin de faciliter l'exploitation du pont en mode dégradé, la traversée de la Seine par le pont de Tancarville est interdite aux transports exceptionnels et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Les transports exceptionnels concernés doivent reporter itinéraires sur le pont de Normandie ou les ponts de Rouen suivant leurs caractéristiques.

RAPPEL:

La circulation des transports exceptionnels doit être réalisée à faible allure et avec la plus grande prudence.

1/1

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever BP 76001, 76032 ROUEN Cedex

Tél: 02.76.78.32.00 Mél: ddtm-speric-bsrte-te@seine-maritime.gouv.fr Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30 (du lundi au jeudi)

8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)